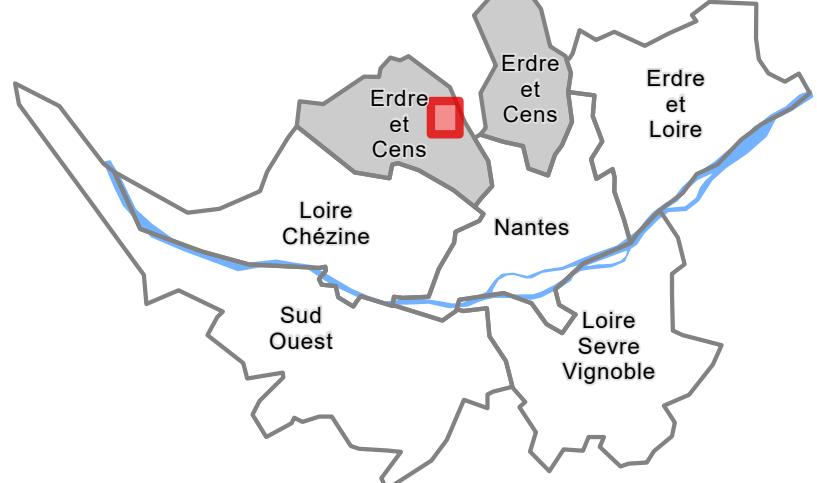


Planche F17

Approuvé le 05 avril 2019

Modifié le 16 décembre 2022

Modifié par procédure simplifiée le 15 décembre 2023



4-2 Règlement graphique

4-2-2 Plans de zonage au 1/2000

Territoire(s) : Entre et Cens
Commune(s) : Ouvr苍t

Echelle : 1:2 000

Légende

Destination des Sols

- Zone Zonage
- Périphérie d'autorisation de stationnement des caravanes et des résidences démontables constituant l'habitat permanent de leurs utilisateurs

Activités économiques

- XXX Linéaire commercial souple
- XXX Linéaire commercial strict

- Périphérie ou linéaire artisanal et/ou de services
- Polarité commerciale majeure

- Polarité commerciale intermédiaire
- Polarité commerciale de proximité et centralité commerciale Nantaise

- Périphérie de projet urbain intégrant des commerces
- Pôle de services

- Périphérie tertiaire

Emplacements Réservés

- Emplacement réservé pour mixité sociale
- Servitude de constructibilité limitée

- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général
- Emplacement réservé pour projet d'intérêt général de type flottant

Protections environnementales

- Espace Boisé Classé (EBC)
- Espace Paysager à Protéger (EPP)


- Espace Paysager à Protéger Zone humide (EPP)

Fond de plan

- Parcellaire
- Emprise Bâtie
- Surface en eau
- Limite communale

Format d'impression des plans 913 x 991 mm

Référentiel Parcellaire Cadastre Unique actualisé



GRILLE DE REPERAGE

